

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2022

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2023

Nombre de membres en exercice : 29
Présents : 22
Absents représentés : 7
Absent(s) : 0

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Grange, retransmis en direct sous couvert du respect des gestes barrières, sous la Présidence de Mme Chantal Thiriet, Maire de la commune de Limours.

PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

C. Thiriet, P. Grostefan, C. Magnette, S. Patris, N. Le Goasduff, S. Boursier, J.R. Hugonet, E. Cerio, C. Conreur, L. Véron, V. Robert, M. Cazalis, S. Louis, A. David, A. Bouttemont, J. Celhay, J. Martins, N. Assrir, A.G. Hamon, S. Cassette, B. Morin, C. Hespel,

ABSENT(S) REPRESENTE(S)

M. Ballesio donne pouvoir à M. Hugonet
Mme Boivin donne pouvoir à Mme Grostefan
M. Audebert donne pouvoir à Mme Thiriet
Mme Da Silva donne pouvoir à Mme David
Mme Deroin donne pouvoir à Mme Magnette
M. Dezaly donne pouvoir à M. Boursier
Mme Ratinet donne pouvoir à M. Morin

ABSENT(S) EXCUSE(S)

ABSENT(S)

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Cerio

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2022

Délibération

N° 69/2022

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2023

Le Conseil Municipal.

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi NOTRe du 7 août 2015.

Vu l'article 18 du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Après présentation à la Commission Finances réunie le 2 décembre 2022.

Considérant que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'ATTESTER** que le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 a donné lieu à un débat au sein du Conseil Municipal.
- **DE PRENDRE ACTE** que chaque élu a pu s'exprimer librement lors de ce débat.
- **DE TRANSMETTRE** la présente délibération à :
 - La Préfecture de l'Essonne
 - La Trésorerie de Dourdan



Chantal Thiriet
Maire de Limours